

29 août 2022 -17:56

Le sous-financement de la recherche en santé mentale perpétue le manque de connaissances

La recherche en santé mentale est moins développée et fortement sous-financée par rapport à la recherche en santé physique. C'est pourquoi, dans un nouvel avis soutenu par un grand nombre d'autorités académiques et divers partenaires, le Conseil Supérieur de la Santé a formulé trois recommandations pour combler ce manque de connaissances : (1) créer une plateforme d'échange de connaissances, (2) améliorer la qualité des données et (3) développer un agenda de recherche commun.

Le problème

En Belgique, une personne sur trois est confrontée à un problème de santé mentale au cours de sa vie. En outre, les problèmes de santé mentale ont un impact social très important. Néanmoins, la recherche dans ce domaine accuse un retard considérable par rapport à la recherche sur les problèmes physiques, principalement en raison d'un manque chronique de financement. Ainsi, lors de la pandémie de COVID-19, le manque de données sur les problèmes de santé mentale (des soins primaires aux soins les plus spécialisés) est devenu subitement très apparent.

En outre, la plupart des rares fonds disponibles sont destinés à la recherche fondamentale. On investit beaucoup moins dans la recherche sur la prévention, la détection, le dépistage et le diagnostic, le traitement, la gestion des maladies et les soins innovants, c'est-à-dire là où les besoins sont les plus grands. Cette situation rend l'implémentation de décisions politiques d'autant plus difficile.

Les recommandations

Avec le soutien des différentes facultés de psychologie, de médecine et de santé publique de Belgique et de diverses associations du secteur de la santé mentale et de la recherche, le Conseil Supérieur de la Santé formule aujourd'hui trois recommandations pour organiser, stimuler et promouvoir la recherche scientifique et la coopération en matière de santé mentale en Belgique :

1. Créer une plateforme de connaissances qui rassemble toutes les recherches sur la santé mentale.
2. Améliorer la qualité des données collectées afin qu'elles puissent être plus facilement comparées et partagées.
3. Sur cette base, développer un agenda de recherche stratégique pour les soins en santé mentale en Belgique.

Plateforme de connaissances

Actuellement, il n'existe pas de vue d'ensemble des recherches existantes sur la santé mentale. Pour résoudre ce problème, le Conseil propose d'étendre la base de données existante qui a été mise en place lors de la pandémie COVID-19 (*Belgian mental health data repository*) à la recherche sur les problèmes de santé mentale en général. La collecte de toutes les informations pertinentes donne une vision globale des recherches existantes et permet d'identifier les questions pour lesquelles les connaissances sont trop limitées. Cette approche offre la possibilité de repérer rapidement les faits les plus importants et de donner des réponses appropriées.

Amélioration de la qualité des données

De nombreuses données ont déjà été collectées, mais malheureusement pas toujours avec les mêmes objectifs, ni avec la même qualité. Cependant, pour assurer une pleine compréhension, il est important que tous les acteurs parlent le même langage. En mettant en place des collaborations à grande échelle, de larges collectes de données pourront être plus facilement comparées ou partagées, ne rendant plus toujours nécessaire la collecte de données supplémentaires. Aujourd'hui, il est donc primordial d'identifier le plus précisément à la fois les résultats obtenus, les méthodes de collecte de données et les indicateurs de qualité les plus solides, afin de pouvoir les intégrer lors de la conception de nouvelles études à l'avenir.

Mise en place d'un agenda de recherche stratégique

Tout en mettant en œuvre les recommandations ci-dessus, le Conseil préconise également l'élaboration d'un programme de recherche stratégique basé sur ces recommandations. Une liste de priorités bien argumentée aidera les décideurs politiques et les organismes de financement à les mettre en pratique, augmentant ainsi les chances de succès face au défi actuel en santé mentale.

[Vers l'avis complet](#)

Conseil Supérieur de la Santé
Place Victor Horta 40/10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.css-hgr.be>

Sofie Verdoodt
Responsable communication
+3225249105
+32478731183
sofie.verdoodt@health.fgov.be

Fabrice Péters
Coordinateur général
+32 486 31 47 59
+32 2 524 91 74
fabrice.peters@health.fgov.be